Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Mai 1893. No. 30.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.00

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

EVASION

I

L'homme était cramponné à la chaîne de l'ancre, presqu'au niveau de l'eau, qui effleurait ses pieds.

La nuit était sombre, et l'obscurité ne permettait pas de le distinguer, collé contre la muraille du ponton qui, sur la rade de Cayenne, servait de prison aux forçats.

Il relevait ses jambes le plus possible, car il n'ignorait pas que la mer était pleine de requins, et là, suspendu au milieu des vagues, retenant son souffle, il attendait qu'on s'aperçut de son évasion.

Tout à coup, il entendit du bruit sur le pont du vieux vaisseau devenu bagne après avoir promené sur les océans le pavillon de la France: au-dessus de sa tête, on courait, des lumières se montraient aux sabords ; puis, un coup de canon retentit, annonçant la fuite d'un galérien.

Et, presque simultanément, plusieurs embarcations furent mises à la mer.

Le malheureux se sentit perdu ; en faisant leur ronde, les canots l'apercevraient.

Il prit alors son parti, se laissa glisser dans l'eau, le long de la chaîne, de façon à ce que sa tête seule surnageât, et devenu presinvisible, simple point noir dans la mer, il affronta l'effroyable péril, se demandant s'il ne vivait pas les dernières secondes de sa vie et s'attendant à chaque instant à être déchiré par un des monstres marins qui pullulent toujours sur les côtes de la Guyane.

Mais son heure n'était pas venue, et le Destin lui accordait encore un avenir.

Nul ne le distingua ; il ne devint la proie d'aucun requin ; et au bout de quelque temps, il put écouter le bruit que faisaient les marins en rehissant les canots revenus sans avoir rien trouvé.

Sans doute, on le croyait mort, —noyé ou dévoré par les squales, —et une ligne de procès-verbal sur le journal du bord allait enregistrer le décès du No. 735.

Il vivait et l'espoir du salut s'emparait de son âme.

Avec une énergie sauvage, il nagea vers le rivage, réussit à monter dans l'embarcation d'un pêcheur, coupa avec un couteau la corde qui la retenait au quai, et se laissant dériver sans bruit, il regarda où le portait le courant.

Sa joie fut extrême en voyant que le flot le poussait lentement vers le large; s'il pouvait s'éloigner de quelques centaines de mètres, il hisserait une voile et fuirait cette terre maudite.

II

La fortune continua à lui être propice. Peu à peu, les silhouettes des navires au mouillage s'estompèrent dans la nuit; petit à petit, les voix des fonctionnaires, se criant: "Bon quart !" devinrent moins distinctes. Et avant que le jour parût, il put déployer une voile et faire route vent arrière vers l'immensité de l'Océan

Mais il était sans vivres, sans eau douce, sans abri contre le terrible soleil de la zone torride. Allait-il expirer de faim et de soif ? Allait-il succomber à une insolation ?

S'il ne découvrait pas, à bref délai, un bâtiment qui le recueillit, sa mort lente était certaine, inévitable. Il le savait. Mais sa volonté demeura ferme, au-dessus de toute hésitation. Au moins, il mourrait libre, captif des seuls flots, n'ayant plus pour géôlière que la toute-puissante nature !

Deux jours se passèrent ainsi.

Ses forces s'épuisaient. Il ne disputaient plus sa misérable existence à la mort libératrice. Dans un dernier effort, il jeta autour de lui un regard désespéré, n'apercevant rien, rien que des vagues et encore des vagues ; il retomba épuisé au fond de la barque, qui allait être son cercueil.

Il était là, sans connaissance, lorsque la vigie du trois-mâts *France-et-Brésil*, du port du Havre, —capitaine Lecoutreux,—avertit qu'elle voyait un bateau de pêche désemparé.

Aussitôt, on mit le cap sur cette épave, et, en approchant, on distingua un homme étendu dans le fond, qui semblait sans vie.

Un canot alla le recueillir et le rapporta évanoui.

III

Au moment où on hissait à bord l'infortuné, le capitaine Lecoutreux s'approcha et, en distinguant le visage du naufragé, il devint lui-même aussi pâle qu'un mort ; il eut de la peine à réprimer un cri.

—Qu'on porte cet homme dans ma cabine, commanda-t-il, et quand il aura repris connaissance qu'on me prévienne !

Puis, se tournant vers son second, il ajouta simplement, maîtrisant son émotion :

—Faites remettre en route !

Et le commandant du *France-et-Brésil*, dont le regard avait pris une expression de dureté, se pencha sur le bastingage et regarda devant lui, avec des yeux fixes, qui semblaient apercevoir des choses effroyables et lointaines, le spectre d'un passé terrible.

Il était plongé dans ses réflexions, écoutant les tumultes de son cœur, interrogeant sa conscience, lorsque la voix d'un matelot le fit tressaillir : on lui annonçait que le naufragé avait repris connaissance et se trouvait en état d'être interrogé.

D'un pas saccadé, automatique presque, M. Lecoutreux se dirigea silencieusement vers sa cabine : il en ouvrit brusquement la porte, qu'il referma avec soin, et regardant l'homme bien en face, dominant les tremblements de sa voix :

—Me reconnaissez-vous ? demanda-t-il.

Le naufragé venait de supporter d'excessives épreuves physiques, mais elle n'avaient pas atteint son énergie morale.

Malgré les hontes qu'il avait subies, malgré les colères qu'il avait accumulées au bagne, il n'était pas tombé, comme tant d'autres, dans l'avilissement ; ce misérable avait encore une âme d'homme.

En entendant le capitaine, il se redressa, et, debout, les yeux hagards, il regarda.

—Me reconnaissez-vous, assassin de mon frère ? répéta le commandant.

Le forçat tremblait convulsivement.

Lui qui venait de risquer ses jours pour s'affranchir, lui qui se croyait au-dessus de toute crainte, il était soudain, épouvanté à la vue du frère de sa victime.

Il lui semblait qu'il allait revoir le cadavre ensanglanté.

Enfin, de sa gorge étranglée par l'émotion, sortirent ces mots :

—Je n'ai donc pas assez expié, puisque la fatalité me livre à vous !

Le commandant reprit d'un accent farouche :

—Oui, vous êtes en mon pouvoir ! Vous pensiez avoir échappé au bagne, et je vous trouve sur mon passage ! Il ne dépend que de ma volonté de refaire de vous un forçat, de vous livrer aux châtiments des gardes-chiournes.

L'homme se fit suppliant :

—Monsieur, dit-il, soyez généreux : en échange de la vie de votre frère, prenez la mienne, mais que je meure sans chaîne, que je meurs hors des galères, et que la mer, me recevant dans son sein, couvre à jamais de ses vagues le malheureux que je suis !

—Vous tuer, moi ?... allons donc ! s'écria le commandant..... Je ne suis pas un assassin, je ne souillerai pas mes mains de votre sang, je ne chargerai pas ma conscience de votre punition... La Justice a prononcé contre vous son arrêt : je le ferai exécuter, voilà tout !

—Eh bien ! je me tuerai moi-même ! s'écria le forçat. Je me suis juré que le bagne ne me saisirait pas de nouveau. Vous lui rendrez mon corps si vous voulez !

Et s'emparant d'un revolver chargé qui était sur le bureau de la cabine, l'homme en appliqua le canon sur sa tempe.

Mais avant qu'il eût eu le temps de tirer, le commandant lui avait arraché l'arme des mains.

Alors, tous deux se regardèrent jusqu'au fond des yeux, comme pour voir dans leur âme.

—Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine d'un accent changé, moins âpre.

—Oh ! oui !... horriblement ! Et je ne vous parle que des douleurs physiques ; je vous tais les remords qui assiègent mon sommeil. Sans doute, j'ai commis un grand crime ; mais vous savez bien que la jalousie seule avait armé mon bras, vous savez bien que je ne suis pas un malfaiteur vulgaire, vous savez bien aussi que la justice m'a excusé en partie, puisqu'elle ne m'a pas envoyé à l'échafaud !

Un silence se fit ; l'homme reprit :

—L'échafaud !... que de fois j'ai regretté de n'avoir pas été condamné à mort ! que de fois j'ai envié le sort de ceux qui reposent dans l'éternité !

Le commandant l'écoutait avec surprise ; il sentait naitre dans son esprit une indécision.

Tout à coup, il entrevit comme un éclair dans l'obscurité de son cerveau ; la rentrée du malheureux au bagne lui apparut, et la pensée de le jeter pantelant sous les bâtons des gardes-chiourmes lui fit horreur.

Après un suprême effort sur lui-même, il dit :

—Je vous hais, vous qui avez frappé mon frère, vous qui avez condamné ma mère au deuil et aux larmes, je vous jure bien que si je vous avais rencontré à terre j'aurais tout fait pour vous livrer. Mais je suis marin et j'ai le respect de mes devoirs envers les naufragés. La mer, qui dispose sans cesse de ma vie, vous a donné à moi ; je ne me reconnais pas le droit de vous repousser. A la première escale, je vous ferai débarquer. Si, de leur tombe, les morts nous voient, j'espère que votre victime m'approuvera ! Et si je me trompe, que mon frère me pardonne et que Dieu me juge !

VALLÉ ET VALLÉE

Le hasard de l'actualité rapproche aujourd'hui deux noms qui se ressemblent, mais qui appartiennent à des personnalités bien différentes.

Le Vallé, rapporteur de la Commission d'enquête, a été crayonné hier de main de maître par Méry. Ce n'est pas un député seulement, c'est un système, une génération, un monde spécial ; ce n'est pas un Opportuniste, c'est l'Opportunisme tel que la province le connaît.

L'Opportunisme, en effet, n'est pas un produit parisien ; il est constitué avec des éléments particuliers à la vie provinciale : l'influence considérable de l'homme de loi, du notaire, de l'huissier qui tiennent le paysan dans leurs mains, l'autorité du médecin, la terreur de l'administration. Il n'est pas né sur le sillon ni dans la chaumière, mais dans l'étude poudreuse, dans le café du chef-lieu, dans la Loge, qui est comme une arrière-pièce de l'estaminet, transformée en cénacle et réservée aux consommateurs de choix.

La toute-puissance du régime réside dans ce grimoire, qui inspire une crainte superstitieuse aux gens des campagnes : l'acte sur papier timbré, l'ordonnance du docteur, le procès-verbal du gendarme, la convocation devant le juge de paix.

L'habitant des champs a une peur vague de tout cela, comme il avait peur de l'excommunication du Moyen-Age. En réalité, la suprême habilité de la Bourgeoisie triomphante a été de substituer des formules de droits qu'elle possède seule à ces formules religieuses, dont les clercs seuls savaient la signification autrefois.

Voilà comment ce Vallé, un avocat léger de scrupules sur lequel le papa Vallé rabattait des clients jadis, est chargé de dire le dernier mot dans un procès qui intéresse la dignité du Parlement et l'honneur du pays tout entier. Si ce n'avait pas été lui, c'eût été un autre qui, sorti des mêmes milieux, aurait été son Sosie, aurait fait ce qu'il fera.

L'autre Vallée, avec deux *E*, celui-là, c'est notre ami Vallée, l'intrépide et original orateur que tous ceux qui sont sympathiques à notre cause ont applaudi à côté de Morès et de Guérin, dans les réunions organisées par les Antisémites. Les ouvriers du pont de Flandre lui ont offert une candidature municipale, a entrepris résolument la lutte contre des candidats soutenus, plus ou moins ouvertement, par la Juiverie.

Ceux qui n'ont pas entendu Vallée ne sauront jamais ce que c'est qu'un véritable orateur populaire.

La plupart des ouvriers qui brillent des mandats publics se croient obligés de s'endimancher, d'adopter le vocabulaire bourgeois, de rentrer leurs robustes épaules et de cacher leurs muscles vigoureux pour rester dans le cadre étroit de ces imbéciles classifications politiciennes qui sont destinées à donner le change aux badauds.

Vallée ne dissimule pas ses épaules, il fait saillir ses muscles, il se donne tout entier, généreusement, brave enfant du peuple qu'il est ; il parle avec toute la sonorité de sa voix, tout le souffle de ses poumons, toute la véhémence de son âme, toute l'impétuosité de ses convictions, toute l'énergie de ses haines contre les exploiteurs et les voleurs.

C'est le plébéien dans toute la force du terme, il est plébéien depuis les pieds jusqu'à la tête ; il apparait tour à tour sublime et trivial, pathétique et violent, il termine par une plaisanterie énorme, un raisonnement plein de bon sens ; il a tantôt la grosse gaité du bouffon qui met en joie la place publique, tantôt l'éloquence du tribun qui soulève la foule sur le Forum ; il y a en lui du Falstaff et du Danton...

A la tribune, Vallée n'étale point, comme tant d'autres, une science puisée la veille dans un livre lu à la hâte. Selon son mot, "il a été à l'école dans les bois. Ce qu'il sait, c'est la vie qui le lui a appris..."

Il a vu nos malheureux tra-

vailleurs mis à la glèbe, réduits à l'état de Fellahs, mourant à la peine pour produire ces fortunes mondiales, ces fortunes de trois milliards qui sont un défi à la conscience humaine. Il a tressailli d'indignation en constatant que des Français acceptaient ce joug ignomineux; et c'est tout vibrant d'une noble colère qu'il jette devant tous ces émouvants appels à la Fraternité et à la Justice...

Vallée sera-t-il élu, même dans ce coin de faubourg où le cœur de Paris semble aussi ardent qu'autrefois ?

Je l'ignore.

Les agents juifs, qui parcourent déjà le quartier avec leur masque d'espions et leurs paroles de sycophanes, réussiront-ils à tromper les masses populaires comme ils les ont déjà trompées tant de fois ? La ruse et l'argent triompheront-ils, une fois de plus de la loyauté et du courage ?

Il faut s'attendre à tout, car les ouvriers les plus intelligents, disciplinés à la servitude et corrompus à leur insu par quinze années d'Opportuno-Judaisme manquent d'initiative, ne savent point reconnaître leurs véritables amis et tombent, avec les meilleures intentions du monde, dans les pièges qu'on leur tend.

Il serait intéressant, en tout cas, de voir le peuple de la Villette acclamant, comme conseiller municipal, Vallée, l'ouvrier ennemi des Rothschild et des Tripoteurs, au moment où la Chambre charge l'Opportuniste Vallé d'enterrer à tout jamais, dans un cercueil bien cloué, cette question du Panama où les Juifs ont joué le principal rôle...

EDOUARD DRUMONT.



Mercredi, 3 Mai 1893

LA GUERRE AU CLERGE

Le propriétaire du *Canada-Revue*—un M. Filiatreault qui pose au radicalisme—vient de poursuivre Mgr l'archevêque de Montréal pour une somme de cinquante mille piastres.

C'est une action en dommages-intérêts que Filiatreault — et ses copains occultes—prend contre Mgr Fabre, parce que ce dernier a mis ses ouailles en garde contre les fausses doctrines et les calomnies que le *Canada-Revue* s'est donné la triste et basse mission de propager.

Nous voyons par nos dépêches d'hier que la population de Montréal a pris la chose à cœur. Elle s'est réunie, dimanche, et a protesté contre ce scandale.

Les catholiques de toute part doivent unir leurs voix à celles des citoyens de Montréal.

D'ici, nous envoyons à l'éminent archevêque, à la fois nos sympathies et nos félicitations: nos sympathies à l'occasion de sa douleur, et nos félicitations à l'occasion de la gloire qui lui reviendra d'être persécuté pour la cause de la religion.

Nous félicitons aussi la population de Montréal de son éclatante démonstration; nous partageons ses sentiments; nous protestons avec elle.

Avec elle, et avec notre éminent confrère du *Courrier du Canada*, nous disons avec respect:

"Monseigneur, nous sommes derrière vous, le peuple catholique est derrière vous, prêt à vous appuyer dans ce combat, où notre école voltairienne joue son va tout; car votre cause est la nôtre, et ce qui est assailli dans cette poursuite scandaleuse, ce qui est visé, ce qui doit triompher et ce qui triomphera, quoiqu'il advienne, c'est l'autorité spirituelle, c'est l'inviolabilité de la conscience, c'est la liberté catholique."

UN PROGRAMME

Hors les sessions, les gouvernements n'ont pas à craindre les votes parlementaires. Quant à la critique, c'est different; elle s'en donne durant les douze mois de l'année, et pendant les trente jours de chaque mois.

Sous ce feu roulant, l'opinion publique hésite quelquefois, chancelle et plie.

C'est alors que la voix des ministres,—des chefs—intervient pour remettre l'ordre dans les rangs par des paroles rassurantes, par l'énonciation des principes qui sont la raison d'être de leur gouvernement, par la communication, au peuple, de leurs pensées intimes sur les questions qui s'agitent dans le pays.

Notre atmosphère politique est chargé de gros nuages en ce moment. Nous sommes à la veille de quelques vives émotions. La situation sociale et religieuse, le mouvement commercial, le progrès général du pays, tout est atteint par un courant délétère engendré par le fanatisme, par les déceptions personnelles, par l'ambition et l'amour anti-national et insensé pour un drapeau qui n'a jamais été le nôtre.

M. McCarthy nous menace d'une guerre de race et de religion.

L'opposition régulière au parlement combat pour le libre échange, sous toutes les formes: union commerciale ou réciprocité illimitée avec nos voisins, abaissement de tarif, etc., etc.

Un petit groupe, qui semble n'avoir plus de place dans les rangs ordinaires des deux partis politiques qui aspirent à gouverner le pays, se remue et arbore les couleurs américaines: vieux programme, du reste, que tous les mécontents du passé, les ratés, les impuissants, ou les inexpérimentés de toutes les époques, ont cherché à faire mousser.

Pour mieux capter les masses auxquelles ils s'adressent, tous ces gens, oubliant ce qu'ils doivent à leur patrie, lui font l'injure de la dénigrer et répandent à flots les alarmes de toutes sortes.

Dans ces circonstances, nous avons recueilli avec empressement, avec espoir aussi, les déclarations de l'hon. M. Foster, au dîner du club Macdonald, à Montréal:

"En autant, a-t-il dit, que les grandes lignes de la politique propre au parti libéral-conservateur—et spécialement une large tolérance de race, de langue et de croyance—sont concernées, cette politique se continuera toujours. (Applaudissements unanimes et prolongés). Ces hommes qui érigent en programme la "dénationalisation" de la race française en ce pays, peuvent faire retentir les airs de leurs cris jusqu'à la fin des temps; ce pays a assez de bon sens pour ne jamais accepter un programme de ce genre. (Applaudissements)."

Ces paroles sont explicites. Nous les prenons dans toute l'acception que nous avons le droit de leur donner. Il ne serait pas loyal pour un ministre de la Couronne, ce ne serait pas le fait d'un homme de gouvernement, de donner de pareilles assurances à toute une population, à toute une race, à toute une classe de citoyens, pour, six mois ou un an plus tard, équivoquer sur la portée de cette déclaration.

Le sens naturel, loyal, honnête des paroles de l'Honorable Ministre, le sens qui se présente le premier à l'esprit, c'est que la race française, et les catholiques, au Canada, font partie de la nation; que leur origine, leur sang, leurs aspirations, leurs croyances, leurs institutions et leurs privilèges, doivent être respectés et protégés; que toute tentative de nous "dénationaliser" serait un programme intempestif, fou, diamétralement opposé aux intérêts vitaux du pays; et qu'enfin, le gouvernement dont fait partie l'Hon. Ministre est assez sage, et se montrera assez ferme, pour suivre une politique pleinement d'accord avec ses généreuses et saines déclarations.

Sur ce point donc, la parole du ministre est rassurante. Cette parole fait contraste avec les discours fielleux et gros de discorde de M. Mc Carthy. C'est la réaffirmation de ce qui a toujours été l'un des premiers articles du programme conservateur.

Deux autres points du discours du ministre des finances mériteraient de fixer notre attention. Ils ont trait à la prospérité du pays, à la détermination du gouvernement de veiller aux grands travaux que réclame le développement constant de nos ressources, et surtout à la grande question du tarif, qui, aux prochaines élections, fera, avec notre question des écoles, les principaux frais de la lutte.

Nous citons quelques-unes des remarques de M. Foster:

"Notre parti continuera sa politique et ce qui concerne l'ouverture de toutes les portions du Canada, au moyen de chemins de fer, de canaux, ou de lignes de steamers aussi longtemps que le permettront les ressources et les finances du pays; et en autant qu'est concernée une profonde confiance dans l'avenir du Canada, je n'ai jamais pensé que le peuple écouterait la voix du découragement ou abandonnerait cette foi, cette espérance qui est véritablement canadienne et la source de tout ce qui est grand dans ce pays. (Applaudissemonts).

"Au sujet du principe de la protection, je dis: quoiqu'il puisse arriver, dans l'avenir, c'est mon humble opinion que le temps n'est pas venu pour notre peuple et notre pays d'abandonner ce principe politique. (applaudissements). De ce côté ma réponse à la question est donc: Non, pas à présent. Pas de changement à présent: voilà mon opinion et c'est aussi, je crois, celle du parti libéral conservateur et de la majorité de la population. (applaudissements prolongés) Mais s'agit-il d'un changement dans les détails, je réponds: oui, certainement. De même qu'un homme change ses vêtements d'hiver quand luit le soleil d'été, ainsi un peuple change son système de culture quand la science lui apporte des moyens nouveaux, quand l'expérience lui ouvre des sentiers nouveaux; mais le vieux principe des vêtements pour le confort de l'homme, du labour comme moyen d'existence, demeure même si les détails en changent avec les circonstances et l'expérience acquise. (longs applaudissements). De même, à la question posée, je réponds: Oui, il y aura changement dans les détails."

Nous ne pourrions, sans prolonger outre mesure cet article, exprimer ici tout ce que ces lignes nous suggèrent.

Nous devons néanmoins faire remarquer que M Foster n'hésite point à mettre au-delà de toute conjecture la détermination du gouvernement de modifier très substantiellement le tarif.

Cette modification se fera sans apporter de perturbation dans le monde commercial et industriel.

Le principe de la protection sera maintenu, mais chaque industrie, chaque sphère de l'activité commerciale du pays seront examinées, et d'après les résultats de l'enquête, l'échelle douanière sera graduée.

Le ministre des finances et ses collègues du bureau du revenu ont déjà commencé leurs travaux d'investigation. Ils ont délibéré avec une notable partie des représentants du haut commerce.

C'est fort bien!

Nous espérons toutefois qu'ils n'oublieront pas de donner aux représentants de la classe agricole l'occasion de faire entendre leurs réclamations.

Notre population s'éloigne trop de l'agriculture; nous devons l'y ramener; nous devons pousser les jeunes générations vers les champs, féconds en richesses matérielles et morales.

Nous ne réussirons bien en cela qu'autant que nous donnerons à cette classe les marques de considération qu'elle mérite, et que nous nous préoccuperons sérieusement et généreusement de ses intérêts.

Parmi ces derniers, elle compte comme d'importance première la facilité de se procurer à bon marché les instruments nécessaires à son état.

Il faut donc que le gouvernement tourne ses yeux de ce côté, et oriente sa politique de telle sorte que le cultivateur sente, voit, pour ainsi dire, que l'on s'occupe de lui, et qu'on s'emploie sérieusement à protéger son travail, à relever son crédit, à lui procurer, dans les meilleures conditions possibles, les outils, les machines, et la vie.

ILS REVIENNENT

Une dépêche en date du 26 avril dernier, adressée à l'*Empire*, de Toronto, par son correspondant de Québec, nous apprend que le samedi précédent, il est arrivé à Lévis quatre wagons remplis de Canadiens-français revenant des Etats-Unis. Un M. Lazare Grenier, qui faisait partie de ce nombre de rapatriés, disait au correspondant du journal que tous étaient contents de revenir au pays qui les a vus naître et de revoir leurs parents et leurs amis. Ici, ajoutait ce compatriote, nous sommes chez nous et ne sommes pas comme aux Etats-Unis, considérés comme des inférieurs bons à servir de valets aux Yankees.

Un autre Canadien disait que d'ici à peu de temps, il en reviendrait un bien plus grand nombre encore.

A ceux de nos compatriotes des Etats-Unis qui n'ont pas d'intérêt particulier à retourner dans la province de Québec et qui veulent se livrer à la culture, dans le but d'assurer un avenir à leurs enfants, nous disons: Venez à Manitoba!

UN TAPIN

M. Evanturel, député libéral à la législature d'Ontario, fait, dans l'*Interprète*, l'appréciation du dernier discours de M. McCarthy:

"McCarthy a débuté par une perfide canaillerie sur laquelle il comptait beaucoup pour son exorde.

"Je n'ai pas plus d'admiration qu'il n'en faut pour M. Ouimet, ministre des travaux publics à Ottawa, mais on a vilipendé toute notre race hier soir, en le calomniant.

"M. Ouimet a pu dire: "*nous sommes contents de nous débarrasser de lui*," mais pour tout honnête homme, il parlait au nom d'un parti dont il est l'un des chefs. McCarthy lui fait malhonnêtement dire *qu'aucun Canadien-français ne voudrait manger à la même table que lui.*

"Après cette entrée en matière, il a parlé en termes inconvenants de la femme canadienne-française.

"Otez du discours de M. McCarthy les passages touchant les femmes canadiennes, la langue française et les écoles du Manitoba, il faut bien dire qu'il a désappointé tout le monde en n'émettant aucun programme politique.

"Tous ceux qui lisent ce discours ce matin, expriment leur grand désappointement ou leur extrême contentement de voir que tout ce tapage tourne en fumée. Si McCarthy n'a pas entraîné les fanatiques de Toronto en masse où va-t-il les recruter?"

Le *Star*, de Montréal, ne le juge pas autrement:

"Quant à McCarthy, il s'est volontairement mis dans une position impossible en se liant à une agitation de race, de religion et de sectionalisme. Avec ce poids à porter, les chances de la lutte sont contre lui. Le peuple du Canada ne peut pas acheter même la réforme du tarif, au prix de la destruction du lien sacré de la Confédération."

Ces diverses appréciations confirment ce que disait le *Manitoba* la semaine dernière.

RAPATRIEMENT

Parlant du rapatriement des Canadiens-français le *Moniteur Acadien* le constate avec plaisir, et exprime en ces termes l'espoir que le même mouvement s'accentuera chez les Acadiens:

"Le rapatriement des Acadiens ne se fait pas aussi activement, mais il est à espérer que nos compatriotes tomberont dans le mouvement avant longtemps. Il faut dire, cependant, qu'il en revient toutes les semaines."

Les prévisions du *Moniteur Acadien* se réaliseront, espérons-le.

Nouvelles Politiques

Lord Derby, frère aîné du gouverneur-général du Canada, étant décédé, ce dernier hérite du nom, du titre et de la fortune considérable de son frère. Lord Stanley de Preston prend donc dès maintenant le nom de Derby, pendant que son fils aîné devient, à son tour, lord Stanley.

***

L'hon. J. A. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est rendu à Paris, où les Canadiens qui y résident actuellement lui ont fait une chaleureuse réception. L'hon. M. Chapleau doit revenir en Canada vers le milieu de juin.

***

Sir John Thompson et l'hon. C. H. Tupper, notre ministre de la marine, actuellement à Paris, ne reviendront pas en Canada avant le mois de juin. La commission d'arbitrage au sujet de la mer de Behring dont sir John Thompson fait partie, a déjà eu plusieurs séances très longues et très laborieuses, mais ses travaux ne sont pas encore terminés.

***

L'hon. J. Aldéric Ouimet, ministre des travaux publics dans le cabinet fédéral, devait nous arriver cette semaine, en route pour la Colombie; mais cette visite est remise au mois de juin.

***

L'hon. sénateur Tassé et M. Cockburn, député de la ville de Toronto aux Communes, ont été nommés commissaires canadiens à l'exposition de Chicago.

***

Lord Aberdeen qui doit, dit-on, succéder à notre gouverneur-général actuel, à Ottawa, est arrivé à New-York, en route pour Chicago.

***

Les Hons. MM. Angers et Bowell, ministres fédéraux, ont tous deux assisté à l'ouverture de l'exposition de Chicago, lundi dernier.

***

Le gouverneur-général laisse le Canada au 1er d'août pour retourner en Angleterre prendre possession du fief de Derby.

***

M. W. A. MacDonald qui a perdu son siège devant les tribunaux pour cause de corruption par agent, sera de nouveau le porte-étendard de l'opposition dans la cité de Brandon. Nous souhaitons au vaillant politicien, tout le succès que mérite sa valeur et ses efforts pour la bonne cause.

***

M. John Sharples, un des plus importants marchands de bois de Québec, a été nommé conseiller législatif en remplacement de feu l'honorable John Roche.

Il paraît entendu que la division Stadacona doit être représentée au Conseil par un homme de langue anglaise appartenant à la religion catholique.

Dans ce cas, M. Sharples réunit les qualités voulues.

FETE PATRONALE

C'est aujourd'hui la fête patronale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. A cette occasion, il y a eu messe solennelle à la cathédrale, ce matin. Hier, comme par les années passées, les élèves de nos diverses maisons d'éducation, en compagnie de leurs professeurs, sont allés présenter leurs hommages à Sa Grandeur.

Nous exprimons le vœu général de la population en souhaitant à l'éminent prélat santé et bonheur. *Ad multos annos.*

LA REVISION DU TARIF

Dans le cours des derniers jours de la session du Parlement, l'hiver dernier, l'hon. ministre des finances a promis une révision complète du tarif actuel des droits de douane imposés sur les importations de l'étranger, de manière à soulager autant que possible le consommateur canadien, sans, toutefois, porter préjudice au manufacturier ou au producteur de notre pays, de même qu'au capital investi.

Déjà, afin de se renseigner plus pratiquement sur la situation actuelle et sur les effets et les résultats du tarif protecteur en vigueur depuis 1878, les hons. MM. Foster et Bowell ont commencé une enquête à Montréal, où plusieurs manufacturiers et un grand nombre de négociants et de consommateurs ont été appelés à donner les renseignements nécessaires pour rendre ce tarif plus équitable tout en ne négligeant pas la protection voulue aux fabriques canadiennes.

Cette enquête se poursuivra dans chacune des provinces et servira à guider le gouvernement et le parlement dans les changements qui pourront être jugés nécessaires. Ce ne sera pas là le moindre travail de la prochaine session.

Nouvelles Religieuses

A la maison vicariale, hier matin, les Révérendes Sœurs dont les noms suivent ont fait profession: Melle Marie Anastasie Vinet, (Sœur Foisy), fille de M. Elie Vinet, de Saint-Pierre-Jolys; Melle Bibiane Samson, (Sœur Marie Saint-Louis), fille de M Joseph Samson, de Saint-Boniface; Melle Rose Anna L'Evêque, (Sœur Joyal), fille de M. François L'Evêque, aussi de Saint-Boniface.

La touchante cérémonie était présidée par Mgr l'Archevêque qui fit aussi l'allocution de circonstance.

M. le curé Messier célébra la sainte messe à laquelle assistaient plusieurs membres du clergé ainsi que nombre de parents et d'amis des sœurs professes.

Les exercices du mois de Marie sont commencés dimanche dernier à la cathédrale. La première instruction a été donnée à la grand'messe par M. l'abbé Gauthier.

Les catholiques allemands vont élever un monument à leur ancien chef, l'illustre Winthorst, dans sa ville natale Meppin.

Le cardinal Liugi Sepiacci est décédé à Rome, à l'âge de cinquante huit ans.

M. l'abbé Amédée Dumesnil a été nommé chanoine à Saint Hyacinthe, en remplacement de feu M. le chanoine Leclaire.

M. l'abbé Acorsini, de New-York, en route pour Donald, C. A., qu'il doit desservir, a été l'hôte de M. Cherrier et a donné un excellent sermon à l'Immaculée Conception dimanche.

Les journaux du Brésil publient la bulle apostolique qui réorganise la hiérarchie ecclésiastique dans ce pays.

Léon XIII partage le Brésil en deux provinces: celle du Nord, métropole Bahia; celle du Sud, métropole Rio-de-Janeiro.

La province de Bahia, comprendra les anciens diocèses de Balem, Para, Saint-Louis, Fortaleza, Olinda, Goyaz, et les nouveaux diocèses de Manaos et de Parahyba.

Celle de Rio comprendra les évêchés de Saint-Pierre-de-Rio-Grande, Saint-Paul, Marianna, Diamatina, Cuyaba et deux nouveaux diocèses qui seront bientôt fondés.

Cet acte du grand Pape assurera, nous en avons le ferme espoir, la pacification religieuse dans ce pays.

Le 15 courant, la Congrégation des Rites se réunira pour se prononcer, entre autres questions, sur l'introduction de la cause de béatification ou de déclaration du martyre des serviteurs de Dieu, Pierre Olivaint, Léon Ducoudray, Alexis Clerc, Jean Caubert et Anatole de Bengy, martyrs de la Commune.

L'église de Saint-Hyacinthe de La Salle est presque terminée. M. l'abbé Beaudry espère y dire la messe avant son départ fixé pour le 7 courant. La dédicace solennelle aurait lieu le 7 courant.

Jeudi, le 11 courant, s'ouvrira à Paris le chapitre général de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Un père et cinq frères de l'ordre des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, sont arrivés samedi de France, et sont maintenant rendus à Lourdes. Dom Benoit est venu les rencontrer à Winnipeg.

Les dépêches d'hier nous apprennent que les catholiques de Montréal ont tenu une grande assemblée dans la cathédrale Saint-Pierre pour protester contre l'action des propriétaires du *Canada-Revue*, qui poursuivent Mgr l'archevêque de Montréal en dommages pour $50,000, vu que Sa Grandeur a mis ce journal à l'index. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes. Deux adresses ont été présentées à Mgr Fabre, lui donnant l'assurance de l'appui des catholiques. Le maire Desjardins lut l'adresse française et Dr Hingston l'adresse anglaise. Des discours furent prononcés par le solliciteur-général Curran, le premier ministre de Québec, M. Taillon; l'hon. M. Nantel et autres. Tous condamnèrent en termes des plus accentués. la conduite des propriétaires du journal en question.

EXAMENS UNIVERSITAIRES

Aux examens universitaires qui commenceront dans quelques jours, à Winnipeg, les élèves suivants, du Collège de Saint-Boniface, se présenteront:

Philosophie, 2nde année (senior B.A.)—MM. Joseph Bernier, Edmond Buron, Gustave Dubuc et Fortunat Létourneau.

Philosophie, 1ère année (senior B.A.)—M. Joseph Trudel.

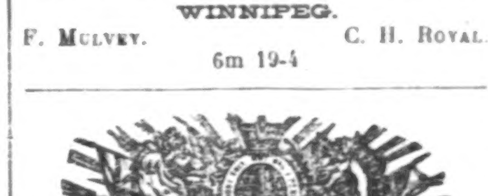
Rhétorique (Previous)—M. Joseph Désourdis.

Belles-lettres (Preliminary)—MM. Lucien Dubuc, Albert Rousseau et Joseph Rocan.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'ouverture de l'exposition colombienne a eu lieu lundi. Le président Cleveland entouré des membres de son cabinet, des hauts dignitaires des differents Etats et des représentants des divers pays, pressa le bouton électrique qui mit en mouvement un nombre incalculable d'engins, de mécanismes de toutes sortes. Au même instant, le canon faisait entendre un salut national et des centaines de drapeaux étaient hissés de tous côtés. La foule sur les terrains était innombrable. Eut lieu ensuite une procession des plus imposantes par la police, la milice et tous les dignitaires de l'exposition et les hauts personnages des divers Etats de l'Union américaine et des divers pays étrangers.

D'après les dépêches, le spectacle était des plus grandioses et tout fait présager un succès ininterrompu.



MORT DU CONSUL TAYLOR

M. J. W. Taylor, consul des Etats-Unis, est mort vendredi après midi, à l'hôpital de Winnipeg. M. Taylor était bien connu de notre public, et la nouvelle de son décès causera un regret général.

Il était ami de nos hommes, de nos institutions, de tout ce qui nous concerne. Qui ne l'a pas toujours remarqué dans nos fêtes nationales ou religieuses ?

M. Taylor était consul des Etats-Unis à Winnipeg, depuis 1870. Il était universellement connu et universellement estimé. Représentant d'un pays étranger au milieu de nous, nous n'avions pourtant pas d'hommes qui portât plus d'intérêt au bien-être et au développement de Manitoba et du Nord-Ouest. M. Taylor était avocat publiciste distingué et possedait une érudition peu ordinaire.

Ses restes mortels seront enterrés à Utica, N. Y., lieu de sa naissance. Son honneur le juge Dubuc était l'un des porteurs, et M. l'abbé Gauthier représentait Mgr l'archevêque, dans le nombreux concours qui escorta le corps jusqu'à la gare du chemin de fer.

POUR TOUT LE DISTRICT JUDICIAIRE DE L'EST

L'hon. juge Prud'homme a été nommé samedi, par ordre-en-conseil à Ottawa, juge pour les divisions sud et nord du district judiciaire de l'Est, en remplacement de feu le juge Ardagh. L'hon. juge Prud'homme a ainsi sous sa juridiction tout le district de l'Est. Son honneur est à présider la cour cette semaine aux endroits suivants : Belmount, Killarney, Morden et Manitou.

UN ANNIVERSAIRE

Belle petite fête dimanche soir chez M. M. A. Keroack, à l'occasion du 53me anniversaire de sa naissance.

Musique instrumentale et vocale, discours, déclamation, petites comédies, en un mot rien ne manquait. Nous ne pouvons mieux faire que de donner le programme qui a été parfaitement rendu :

Ouverture—Zampa .... Herold
Melles E. Keroack et G. Bertrand.

Carillon.................................. Crémazie
M. A. E. Versailles.

Comédie en 1 acte .... Thiers

VENT D'OUEST

PERSONNAGES :

M. Bob. Chester.................. M. A. Côté
Miss Georgina Gibson...... Melle Bertrand
Polly .... Melle M. Kéroack

Duo vocal—Sur les Falaises....... Concone
Mme Bertrand et Melle A. Keroack.

Déclamation—Fors l'Honneur... Fréchette
M. Fiset.

Caprice—Pasquinade.............. Gottschalk
Melle M. Kéroack.

Comédie en 1 acte.........LaRochefoucauld

LA SOUPIÈRE

PERSONNAGES :

Mme veuve Spoon........ Melle E. Kéroack
M. de Honduras........................ M. Fiset
Une domestique............ Melle M. Kéroack

Chœur—Nuit étoilée.................. Concone

Choses et Autres

Au Canada, pendant les trois derniers mois, le feu a causé des pertes pour un montant de $1,795,830, couvertes par $1,284,830 d'assurances.

Pertes et assurances sont réparties comme suit pour ces trois mois :

	Pertes.	Assurances.
Janvier	$402,000	$301,300
Février	722,800	449,100
Mars	671,030	539,830

Il y a eu 29 incendies dans tout le Canada.

La France à l'exposition de Chicago paraît déterminée à surpasser toutes les autres nations par la variété, la beauté, la nouveauté surtout et le groupement artistique de ses produits manufacturés dans la section qui lui est réservée dans l'édifice des arts libéraux, et son exhibition en horticulture éclipsera toutes les autres.

PERSONNEL

M. Alfred Prendergast est au nombre des employés de la succursale de la Banque Nationale à Winnipeg.

MM. Giron et Bucknall sont allés faire un voyage en Europe.

M. Joseph Dubuc, fils de son honneur le juge Dubuc, vient de passer ses premiers examens de droit avec grand succès. Il suffit de noter que notre jeune ami n'a laissé le collège qu'à la fin de la dernière année scolaire pour juger de son travail ; aussi, nous lui offrons nos félicitations les plus cordiales.

Son honneur le lieutenant-gouverneur Royal est à Winnipeg.

M. l'abbé Morin, l'apôtre de la colonisation au Nord-Ouest, était à Saint-Boniface hier.

M. J. B. Roy, marchand et entrepreneur, de Fort William, Ont., était au milieu de nous, il y a quelques jours. Il a acheté une terre de 240 acres à Lorette. M. Roy doit envoyer un bon nombre de chevaux et bestiaux sur sa propriété qu'il se propose d'améliorer dès cette année.

MM. les abbés Ritchot, curé de Saint-Norbert ; Turcotte, curé de Deloraine ; Perquis, curé de Fannystelle ; Beaudry, curé de Saint-Hyacinthe de LaSalle, sont à l'archevêché.

M. Camille Guilbault, de Starbuck, a subi une opération chirurgicale au pied, à l'hôpital de Saint-Boniface.

M. J. A. Duhamel est maintenant un des employés de la maison Carsley. M. Alphonse Côté est chez M. A. Gareau.

Le prince Roland Bonaparte, arrière neveu de Napoleon I, passera à Winnipeg, avec sa suite, à la fin de cette semaine. Il vient des côtes du Pacifique et se rend à Chicago.

Chronique Locale.

—M. Etienne Despars fils de M. Horace F. Despars, s'est démis un pied en jouant au ballon.

—Le feu a failli consumer l'église de Saint-Pierre. Les dommages sont couverts par les assurances.

—La Banque Nationale et la Banque *Canadian Bank of Commerce* sont ouvertes depuis lundi à Winnipeg.

—La compagnie de chemins de fer électriques de Winnipeg se propose d'amener sa ligne jusqu'à Saint-Boniface.

—M. Michel Desgagnés, de Letellier, a vendu à son frère M. Elisée Desgagnés, la propriété qu'il possède sur la rue Masson.

—Pendant la belle saison, le Pacifique a l'intention d'avoir un train spécial qui se rendra au Portage du Rat le samedi et reviendra le lundi.

—Il y a deux nouveaux cas de petite vérole à la quarantaine de Winnipeg, encore parmi les malheureux immigrants qui nous sont arrivés il y a quelques jours.

—M. Alex. Bourbeau offre à louer une maison très confortable avec trois lots sur la rue Messager, ancienne résidence de M. Charles Cazes. Elle sera vacante le 1er mai.

S'adresser au No. 449 rue Broadway Winnipeg. jno 19 4

—Cent dix-sept colons français, belges et suisses sont arrivés samedi à Winnipeg. M. Cléophas Marcoux les a accompagnés jusqu'à Notre-Dame-de-Lourdes, où la plupart se fixeront. Il y en a qui s'établiront dans la nouvelle paroisse de Saint-Claude.

—Les soumissions pour la construction du nouveau palais de justice à Winnipeg, ont été ouvertes samedi, et celle de Sutherland & Wood pour $55,757 a été acceptée. Les travaux de plombage seront faits par Plaxton & Frères pour $1,087. L'ouvrage va commencer immédiatement et la bâtisse sera terminée vers la fin de décembre.

—Les habitants de Sainte Anne, Lorette, LaBroquerie et autres endroits à l'est de la rivière Rouge, se plaignent beaucoup de l'état des chemins dans la ville, la municipalité de Saint-Boniface et la municipalité de Springfield. Il y a des endroits impassables. L'on désire attirer l'attention des autorités intéressées, car l'on parle d'actions en justice.

—La rivière Rouge nous menace d'inondation, le niveau de l'eau est déjà très élevé et continue de monter. Le chemin conduisant à l'hôpital est sous l'eau, ainsi que les parties basses de la pointe.

L'inondation est très sérieuse à Emerson, le pont de bois a été emporté ainsi que plusieurs bâtisses. A Selkirk les dommages sont aussi considérables.

—La débacle de la rivière Rouge a commencé sérieusement lundi. Le printemps a été exceptionnellement tardif, et depuis 1872, c'est à la date la plus reculée qu'on ait vu le mouvement des glaces.

Les dates de la débacle depuis 1872 sont les suivantes :

1872	2 mai
1873	16 avril
1874	30 avril
1875	20 avril
1876	24 avril
1877	22 avril
1878	20 mars
1879	12 avril
1880	20 avril
1881	22 avril
1882	20 avril
1883	25 avril
1884	22 avril
1885	20 avril
1886	14 avril
1887	22 avril
1888	21 avril
1889	8 avril
1890	19 avril
1891	16 avril
1892	16 avril
1893	1 mai

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

24 avril.—Des chantiers de MM. Couture et Neal, environ 2,000 cordes de bois seront descendues ce printemps.

—M François Gendron, commerçant de Beauharnois, Qué., était ici ces jours derniers, en promenade chez son beau-frère, M. H. Brisebois.

—La maladie, qui a été fréquente ici cet hiver, commence à disparaître.

—M. N. Bédard vient d'ajouter à son moulin à scie un gréement considérable pour moudre le grain.

—Le besoin d'un bon forgeron commence à se faire sentir ici.

—Le Rév. M. P. Pelletier, notre zélé curé, nous a annoncé hier son départ de cette paroisse. M. Pelletier regrette beaucoup de quitter cette paroisse où il se plaisait bien, mais il est forcé de le faire et d'aller vivre sous un autre climat pour cause de santé.

—M. David Brisebois, B.A., instituteur, est à exercer une soirée littéraire et musicale pour le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste.

NAISSANCES

MORIN—En cette ville, le 30 avril, l'épouse de M. Joseph Morin, prote à nos ateliers, un garçon.

DUHAMEL—En cette ville, le 27 avril, l'épouse de M. J. A. Duhamel, une fille.

PRINCE—A Lorette, le 22 avril, l'épouse de M. Napoléon Prince, une fille.

DURAND—A Lorette, le 25 avril, l'épouse de M. Joseph Durand, un garçon.

SAINT-PIERRE—A Lorette, le 29 avril, l'épouse de M. Jean Saint-Pierre, un garçon.

LACROIX—A l'Ile des-Chênes, le 29 avril, l'épouse de M. Magloire Lacroix, un garçon.

MOUSSEAU—A Lorette, le 30 avril, l'épouse de M. Atchez Mousseau, une fille.

DECES

MÉLANÇON—A Lorette, le 29 avril, à l'âge de 30 ans, M. Adélard Mélançon, beau frère de M. T. Laplume.

AVIS.

La descente du bois des chantiers de M W. H. Neal, sur la rivière Seine commencera dans quelques jours. Avis est par les présentes donné que quiconque s'appropriera le moindre des morceaux de ce bois sera poursuivi en justice.

W. H. NEAL.

Lorette, 5 avril 1893. 3i.5.4



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Provisions et luminaire pour la Police à Cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de lundi, le 29 mai 1893.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucuns des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

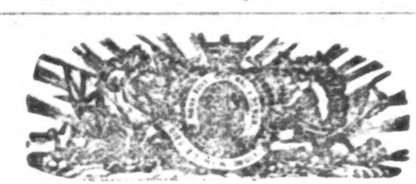
On ne s'engage d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur,
P. C. N.-O.

Ottawa, 18 Avril 1893.
2i 3-5



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour école industrielle à Brandon, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 26 mai 1893, pour les divers travaux requis pour l'érection d'une école industrielle à Brandon, Man.

Les plans peuvent être vus à ce département et au bureau de M. R. Marshall, architecte, à Brandon, le et après vendredi, le 5 mai, et les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont pas faites sur les formules fournies et si elles ne sont pas signées par les soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1 mai 1893. 2i 3-5








AGRICULTURE

L'ÉLEVAGE DU JEUNE BÉTAIL

Nous engageons vivement les cultivateurs à lire avec attention les excellents conseils que leur donne, dans la *Gazette des Campagnes*, M. Adenot, agriculteur français, sur cette période de l'élevage des jeunes animaux :

Les jeunes animaux, dès le deuxième mois de leur vie, commencent à grignoter le brin d'herbe qui s'élève à leurs pieds, ainsi s'opère la trasition de leur alimentation. Le lait devenant insuffisant à leur nutrition, ils la complètent en paissant dans la prairie ce qui manque à la ration. Dans certaines localités à sol calcaire, cette herbe riche contient, sous un petit volume, tous les éléments nécessaires à leur développement complet ; les jeunes animaux qui les paissent acquièrent rapidement tout le développement que comporte la croissance de leur espèce. Mais ces contrées font exception, et souvent le cultivateur doit intervenir en fournissant à ces jeunes élèves certains éléments dont sont privés les herbages de ses pâtures et que le lait seul est insuffisant à leur procurer.

L'aspect des animaux abandonnés à eux-mêmes et leur développement plus ou moins rapide doivent lui servir d'indicateur et lui donner la mesure du supplément qu'il aura à lui fournir pour atteindre son but.

La croissance est tellement active dans la période du jeune âge que l'éleveur habile ne doit rien négliger pour fournir à ses jeunes animaux tous les matériaux nécessaires à leur développement complet. Tout temps d'arrêt est une perte qu'il est bien difficile à compléter à l'avenir. En général, le moment critique s'observe à la fin du deuxième mois. Le lait de la mère devient insuffisant pour fournir à l'accroissement complet, et si la pâture n'est pas très bonne le nouveau-né commence à souffrir. Ses organes, faibles encore, se fatiguent en triturant une quantité de fourrages contenant peu de nourriture sous un grand volume. Le moment où le cultivateur doit intervenir est dès lors arrivé.

Le cultivateur doit alors traduire son action en donnant soir et matin, c'est-à-dire avant le départ et la rentrée des jeunes animaux à l'écurie, une bouillie faite de farine cuite et démêlée un peu clair. La cuisson est indispensable car elle facilite l'absorption des éléments contenus dans ce nouvel élément et empêche cette irritation de l'estomac qui se traduit par une diarrhée si nuisible à la santé des jeunes animaux. En outre, sous cette forme, les aliments sont mieux utilisés, et nulle parcelle n'en est perdue. Les farines des céréales ont pour le jeune âge une valeur spéciale ; elles fournissent, sous un faible volume, une notable proportion d'aliments azotés et surtout des phosphates indispensables à la constitution de la charpente osseuse.

Dans les terrains primitifs, où les plantes ne contiennent que très peu d'aliments calcaires, on se trouve très bien d'ajouter à cette pâtée une cuillerée à bouche de craie en poudre par animal. Un peu de sel est également nécessaire pour faciliter la digestion et donner de la saveur à cette soupe.

La consistance de cette préparation doit se rapprocher de celle d'un potage un peu épais. Trop clair, le liquide surcharge en pure perte l'estomac du jeune animal ; ce n'est pas l'eau qui nourrit, mais bien les matières qu'elle tient en solution ou en suspension. En négligeant cette préparation, on s'exposerait à avoir de ces jeunes veaux à ventre énorme et qui font si triste figure dans les étables.

Poulins.—Leur régime peut varier. On se trouve très bien de leur donner pendant les premiers mois, de l'avoine légèrement cuite. Le principe existant qui leur sera si favorable plus tard, mais qui pourrait présentement fatiguer leurs organes trop jeunes, se trouve éliminé par cette préparation.

Lorsque l'ón désire faire de l'élevage raisonné et rénumérateur, il est indispensable de continuer ces pratiques pendant six à sept mois. A cette époque le corps des animaux est développé, leurs formes se sont arrondies èt tout dénote en eux une robuste santé. L'hiver étant arrivé, un régime nouveau, mais toujours très alibile, devra continuer à être appliqué.

Les racines remplaceront les farineux. Le tout devra être donné en abondance, mais sans profusion, à heure réglée et surtout par ration conforme. Le cultivateur qui donne tantôt beaucoup, tantôt peu de nourriture à son bétail, ne produit jamais rien de bien, tout en faisant de grandes dépenses.

Les préceptes de l'élevage des animaux, peuvent se résumer en ces quelques mots : " Bien nourrir, mais ne jamais gaspiller ses produits." On pourrait appliquer aux animaux cet adage d'une façon absolue : " Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es."

ALIMENTATION DU BÉTAIL

D'ici au temps des pâturages est le temps où il importe de bien soigner les bestiaux. N'allez pas, sous prétexte d'économie, leur donner du foin avarié ; il en est de même du grain, des pommes de terre ou autres légumes qui sont aussi avariés et qui ne doivent pas être donnés aux animaux.

PROTECTION DES COURROIES CONTRE LES RATS ET LES SOURIS

On sait que les courroies qui doivent être remises en service après un temps d'arrêt sont nettoyées et graissées, ce qui les expose à être rongées par les rats et les souris.

Pour obvier à cet inconvénient, il sera bon de les frotter à l'huile de ricin.

CAUSES DE SUCCÈS CHEZ UN CULTIVATEUR

Après avoir signalé les causes du malaise chez le cultivateur, il est bon de donner les raisons pour lesquelles un cultivateur trouve l'aisance là où l'autre s'appauvrit.

D'abord, le savoir en agriculture est la source principale du succès si l'économie rurale est scrupuleusement mise en pratique. Par exemple, ce serait une économie mal entendue que de reculer devant l'achat des bons instruments, des bons animaux et des bonnes semences, et en général devant les dépenses productives.

Savoir acheter et vendre : choisir pour l'un et pour l'autre les bons moments.

Tout surveiller soi-même ; s'assurer que tous les ordres donnés sur la ferme sont exécutés.

Ne rien entreprendre au-dessus de ses forces. Savoir aujourd'hui ce qui devra être fait le lendemain. Savoir son compte de tout à l'égard des exploitations de la ferme, pour cela tenir sa comptabilité.

AVANTAGE D'UN JARDIN POTAGER

Savez-vous ce que rapporte un jardin potager ? C'est l'endroit le plus rémunérateur de toute la ferme ; c'est la vie, la santé de la famille ; c'est une banque où la ménagère va tous les jours puiser à pleines mains et dont les fonds sont inépuisables. Un médecin célèbre a dit quelque part : " Enlevez les jardins potagers et ma pratique augmentera de moitié immédiatement." Un jardin cultivé épargne aussi bien des comptes chez l'épicier. Tout en fournissant de beaux et bons légumes, des fruits délicieux, il peut même devenir la source de revenus considérables.

Avez-vous jamais songé sérieusement à tous ces avantage ? Si non, c'est plus le temps que jamais d'y songer.

LE TEMPS DES SEMAILLES

Le cultivateur soigneux considère que la semaille est l'opération la plus importante d'une ferme, c'est pourquoi le propriétaire se la réserve pour lui-même, ou il veille à ce qu'elle soit faite dans les conditions qu'il croit les plus favorables s'il en confie le soin à d'autres.

Pour qu'une plante donne une récolte abondante et de bonne qualité, le cultivateur doit assurer à sa tige de l'air et de la lumière ; il doit procurer à ses racines une terre convenablement meublée et aérée ; il faut à la tige et aux racines d'une plante une humidité et une chaleur moyennes.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

L'agriculture au point de vue où elle est déjà parvenue et où elle doit parvenir se compose non-seulement des éléments de la propriété, mais aussi de l'industrie. Une grande ferme, une grande culture, est aussi une manufacture qui emploie un industriel, un fabricant et un grand nombre d'ouvriers.